

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES 22 et 29 mars 2015

Stéphane
IBARRA

Sylviane
BULTEAU

La Roche-sur-Yon, le 12 mars 2015

Monsieur le Président, Cher Thierry

Nous avons bien reçu le courrier que vous avez adressé aux candidats aux élections départementales et nous vous en remercions.

Nos engagements vis à vis des personnes porteuses de handicap se limitent aux compétences départementales car nous sommes en effet persuadés qu'il ne faut pas confondre les mandats. Vos autres revendications relèvent ainsi davantage du pouvoir législatif.

Tout d'abord, nous pensons effectivement que des améliorations sont possibles dans le service rendu par la MDPH, notamment en termes d'individualisation des réponses mais aussi d'indépendance de cette structure.

Par ailleurs, vous connaissez notre engagement dans l'intérêt des personnes en situation de handicap. C'est pourquoi le programme que nous proposons comporte plusieurs idées novatrices :

- La mobilisation des entreprises du canton pour l'emploi des personnes handicapées.
- La création d'ateliers citoyens baptisés « Mes idées aussi » qui permettront aux personnes en situation de handicap psychiques d'être associées à la citoyenneté locale.
- La mise en place d'un Agenda 22, dont les principes sont définis par les Nations Unies et qui comprend 22 bonnes pratiques pour l'égalité des droits des personnes en situation de handicap.

De surcroît, nous pensons que l'accessibilité doit être au cœur des préoccupations du Conseil départemental, notamment pour l'accueil des collégiens ; compétence majeure du Département.

Enfin, et plus globalement, il sera nécessaire que la future majorité du nouveau Conseil départemental intègre dans toutes ses politiques un volet « handicap » en transversalité de toutes les compétences.

Vous pouvez, aujourd'hui comme demain, compter sur notre écoute.

Recevez, Monsieur le Président et Cher Thierry, l'expression de nos salutations distinguées.

Sylviane Bulteau

Sincerely
Bulteau

Stéphane Ibarra

Amicalement
Ibarra